

# AVIS PUBLIC



## ORDONNANCES NUMÉROS 2144, O-16 et 2247, O-4 ENTRÉES EN VIGUEUR

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 3 février 2020, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté les ordonnances suivantes :

- Ordonnance numéro 2144, O-16 intitulée : *Ordonnance pour autoriser l'occupation du domaine public pour chaque événement prévu au calendrier des événements spéciaux pour le conseil d'arrondissement du mois de février 2020;*
- Ordonnance numéro 2247, O-4 intitulée : *Ordonnance pour accorder une réduction totale du tarif applicable pour l'utilisation de locaux et terrains municipaux et scolaires à Gestion Multisports St-Léonard dans le cadre des camps de jour durant l'année 2020.*

Ces ordonnances entrent en vigueur le 11 février 2020 et sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures normales de bureau, soit : du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45, de 12 h 45 à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Montréal, le 11 février 2020.

**La Secrétaire d'arrondissement**  
**Guyline Champoux, avocate**

*Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard](http://www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard)*